



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

### **Publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'autre langue que le français était exigé ou souhaitable au 31 décembre 2023**

En vertu de l'article 20.1 de la Charte de la langue française et de l'article 11 du Règlement sur la langue de l'Administration, la Municipalité de Saint—Gérard—Majella est tenue de publier l'information suivante sur son site Internet :

1. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé (nécessaire) : 0
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable (un atout) : 0

Approbation par le plus haut dirigeant de niveau administratif :

*Manon Blanchette*

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière

Date : *27 mars 2024*